

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.08/09

Château et Jardin du Château

M. Max Goetschmann, CS•POP•Verts

Depuis leur réaménagement en 2003, les Jardins du Château ont soulevé des avis de tous bords, positifs pour la minorité et malheureusement négatifs pour la majorité. Nous pouvons répondre ainsi aux questions du groupe CS-POP-Verts :

1. Intentions des concepteurs et évaluation

Les Jardins du Château ont été réaménagés en 2003 pour un montant approchant Fr. 600'000.-. Une étude détaillée a été réalisée par un architecte-paysagiste afin de définir l'historique de ces jardins, leur évolution au fil des siècles, leur état de conservation avant les travaux, leur valeur de protection et le projet de réaménagement.

Ce dernier reposait sur deux axes principaux :

- recréation de la configuration baroque voulue lors de la construction du Château, au milieu du 18^{ème} siècle, avec une division géométrique en huit carrés autour d'un bassin central;
- adaptation de cette configuration en fonction de l'utilisation prioritaire de ces jardins, soit un espace de récréation pour les élèves du Château ; c'est dans ce sens que quatre carrés ont été traités en béton afin de permettre aux élèves de s'ébattre et de pouvoir jouer en toutes conditions météorologiques, ainsi que de créer des jeux de type "marelle" par exemple.

Ces principes restent à notre sens encore aujourd'hui pertinents. Le plan d'entretien établi en 2005 est suivi dans ses grandes lignes. L'évolution depuis la fin des travaux est certainement sujette à discussion, notamment pour les raisons suivantes :

- le gazon fleuri des 4 carrés centraux présente un aspect plus sauvage et moins propre que le gazon traditionnel ; il a été choisi pour des raisons écologiques et en tenant compte du fait qu'il impose moins de passages pour son entretien ;
- ces 4 carrés "verts" devaient être jalonnés sur leur pourtour par des petits arbustes, qui n'ont malheureusement pas survécu et qui n'ont à ce jour pas été remplacés ;
- les interstices des dalles en béton devraient être remplis pas des petites plantes qui permettraient de quelque peu égayer ces 4 carrés ; ces plantes peinent cependant à faire leur place et sont souvent étouffées par la mauvaise herbe ;
- plusieurs tilleuls de l'allée d'arbres au sud n'ont pas repris après la plantation ou ont été vandalisés ; ils ont donc dû être remplacés et l'allée en général peine à trouver sa taille adulte ;
- les jets des bassins sont alimentés par une pompe qui posent des problèmes techniques, d'où des dysfonctionnements fréquents ;
- en soirée, les jardins sont "squattés" par des gens peu respectueux qui vandalisent la végétation et le mobilier urbain et qui épandent des déchets de tous ordres.

Nous pensons qu'il faut cependant laisser du temps à la végétation pour croître et parvenir à un équilibre avec l'aspect peut-être moins convivial des dalles en béton. Dans cette attente, l'absence d'espace ombragé pose problème, même si la pergola installée en 2007 dans la frange Est des jardins devrait bientôt compléter sa couverture végétalisée et apporter quelques zones d'ombre.

2. Fonctions des jardins

Comme indiqué ci-dessus, la fonction prioritaire des Jardins du Château est un espace de récréation pour les élèves de l'école ; dans ce sens, ils nous paraissent tout à fait adaptés. Ils servent également certainement d'espace de détente et de jeux pour les citoyens delémontains, même si le déséquilibre actuel entre végétation et surfaces minérales, ainsi que l'absence d'ombre, ne renforcent pas leur convivialité. L'attrait touristique est certain, même si les gens de passage,

comme les citoyens delémontains, sont partagés quant à la qualité de cet espace. Enfin, le Conseil communal est ouvert à toute autre suggestion pour une utilisation culturelle, par exemple ; preuve en est l'organisation d'un spectacle de danse en été 2007.

Suite à l'acceptation du postulat 4.03/04 "Jardin du Château et Orangerie", un bureau d'architectes a été mandaté pour réaliser un projet de kiosque-buvette dans l'Orangerie. Les coûts de la réalisation s'élèvent à env. Fr. 200'000.-. Elle n'a pas pu, à ce jour, être intégrée dans les priorités budgétaires. Dès début août 2009, en raison du manque de place dans le bâtiment de l'Avenue de la Gare 11, l'Orangerie sera utilisée en permanence par la Maison de l'Enfance pour y accueillir une partie des enfants inscrits dans la structure de l'UAPE ; cette occupation perdurera jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée et réalisée pour la localisation définitive de la Maison de l'Enfance.

3. Démarches envisagées

Une séance est fixée au 30 juin 2009 avec les architectes mandatés pour la rénovation du Château, un bureau d'architectes-paysagistes avec lequel nous avons fait de bonnes expériences et les jardiniers communaux. L'objectif de cette séance est de corriger certaines lacunes du projet initial et de trouver des solutions rapides d'agrément de ces jardins. Les principes de base ne seront cependant certainement pas remis en cause, du fait de leur pertinence toujours actuelle et de par le manque de disponibilités financières. Il s'agira donc, dans toute la mesure du possible, d'interventions légères et peu coûteuses, qui restent encore à définir.

Il faut encore noter que les éléments ci-dessus peuvent permettre de répondre, partiellement, au postulat 4.01/09 "Pour des jardins du Château plus accueillants !" déposé le 25 mai 2009 par le groupe socialiste au Conseil de Ville. Une réponse plus détaillée à ce sujet pourra être donnée en octobre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 juin 2009